

ASSEMBLEE GENERALE

Lundi 11 octobre 2021

Salle Simone de Beauvoir

Place du Foirail – MENDE

Nous aurons le plaisir d'accueillir
Emmanuelle CATHELINAUD,
Secrétaire nationale, en charge du suivi des
orientations fonction publique, des politiques
ministérielles et de l'analyse des impacts.



(L'autorisation d'absence collective a été sollicitée auprès de la DDFIP 48, et accordée pour l'ensemble des agents désirant assister à l'assemblée générale, adhérents ou sympathisants).

N'oubliez pas votre masque.

DEBUT des TRAVAUX à 9 h 30

ORDRE DU JOUR



Rapport du trésorier

Rapport d'activité du secrétaire de section

Rapport d'activité et orientation (par la secrétaire nationale)

Election des membres du bureau

Chaque point de l'ordre du jour fera l'objet d'un débat.

Un repas en commun au « Tipaza » viendra clôturer cette assemblée générale

Pass sanitaire requis... ou peut-être plus, d'ici là !!!

✕ -----

COUPON REPONSE (à remettre à votre correspondant de préférence avant le 5 octobre 2021)

NOM, Prénom :

Service :

Assistera à l'Assemblée Générale N'assistera pas à l'Assemblée Générale

Assistera au repas* N'assistera pas au repas

(*participation de 20 euros, voir menu page suivante)

En cas de non-participation, merci de compléter le pouvoir ci-joint

« La dernière ligne droite... et après ? ».

Au début de l'année 2021 les restructurations ont été menées au pas de charge, sans ménagement pour des agents déjà malmenés par la crise sanitaire.

Il fallait respecter scrupuleusement la lettre de mission afin de permettre à notre direction locale de se congratuler pour la réussite de l'opération.

La mise en place du Service d'Appui à la Publicité Foncière s'est faite de la même manière...et la communication relayée par l'intranet « Ulysse 48 » a été empreinte de la même autosatisfaction.

Reste à finaliser la déstructuration des SIP de Langogne, Marvejols et de Florac, et à opérer la séparation SGC/CDL à Langogne.

Comme par le passé, ces restructurations se font en recueillant l'avis des élus des personnels, en CHSCT, et en CTL, ... mais sans en tenir compte, et souvent elles s'accompagnent d'un entassement des agents sur une surface de bureaux réduite.

Mais on s'occupe des conditions de vie au travail... qu'ils disent ! On va vous abonner à des journaux, vous installer des plantes vertes et vous offrir une gourde estampillée DDFiP48 (la potion ne sera pas plus facile à avaler pour autant).

Quant aux relations avec les OS, ou du moins avec Solidaires Finances Publiques, on ne peut pas dire qu'il y en ait... Quand on n'essaye pas d'intimider certains de nos responsables.

Les commandes de la directrice se font à distance depuis bientôt 3 mois, mais pour autant elle ne se soucie pas trop de ce que nous pensons, et donc, par extension, de ce que pensent les agents.

Les mouvements locaux de personnels, elle s'est arrogée le pouvoir de les réaliser à sa manière, en s'asseyant sur les droits de certains agents à muter, et sur les nouvelles règles de priorité.

Quant aux effectifs, la mise en place du SAPF a créé un effet d'aspiration qui a laissé certains services du réseau, pourtant en déficit depuis belle lurette, avec de nombreux emplois vacants.

Et pour les pourvoir, rien de plus facile : on va recruter des contractuels, alors que dans le même temps on n'appelle pas les lauréats de concours admis sur liste complémentaire.

L'arrivée d'un nouvel adjoint pouvait laisser espérer le retour d'un dialogue constructif, mais une première audience a révélé le même discours convenu, et une vidéo récemment diffusée sur Ulysse 34 a montré une posture tellement conforme à la doctrine de la DG que ça pouvait sembler pathétique, si le satisfecit affiché n'était pas aussi choquant.

Face à tout ça, il convient de montrer que nous ne nous laisserons pas abattre, que nous continuons de nous serrer les coudes, et le premier acte militant à réaliser, est de venir à l'**assemblée générale**.

VENEZ NOMBREUX !!!

MENU

Entrée

Y a pas d'entrée pour le couscous

Plat

Le fameux Couscous
avec tout ce qu'il faut

Dessert

Un dessert de saison en fonction des arrivages

(boisson, thé à la menthe et café compris)

participation de 20 €

règlement à joindre à l'inscription – **chèque à l'ordre de « Restaurant le Tipaza »**)

